

PAIEMENT DE DIVIDENDES

ARABIA SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du Ministre des Finances du 17 mars 1994

Siège social : Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-
Les jardins du Lac II-Les Berges du Lac -1053 Tunis

ARABIA SICAV informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire, réunie en date du 1^{er} avril 2022, a décidé de mettre en paiement au titre de l'exercice 2021, un dividende de :

1,092 dinar par action

Ce dividende est payable à partir du **mardi 17 mai 2022** aux guichets de L'ARAB TUNISIAN BANK et L'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS au Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-Les jardins du Lac II-Les Berges du Lac -1053 Tunis.